

ORDRE DES AVOCATS



BARREAU DE LA GUADELOUPE, SAINT-MARTIN, SAINT-BARTHÉLÉMY

Pointe-à-Pitre le 10/04/2018

NOUS MARCHONS POUR VOS DROITS

MOBILISATION NATIONALE DES **AVOCATS** LE 11 AVRIL 2018

COMMUNIQUÉ DU BARREAU DE LA GUADELOUPE SAINT-MARTIN & SAINT-BARTHELEMY

La Conférence des Bâtonniers et le Conseil National des Barreaux appellent tous les avocats à participer à un grand rassemblement le 11 Avril 2018 en réaction contre le projet de loi de programmation pour la justice 2018-2022.

Parce qu'un projet pour la justice doit être un vrai projet de société à la hauteur des besoins et des attentes de nos concitoyens, nous voulons :

- une justice présente sur tous les territoires de la République,
- une justice moderne où le numérique demeure un moyen et ne se substitue pas au juge,
- une justice qui préserve les droits de tous, des victimes comme de la défense.

C'est pourquoi, le Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de la Guadeloupe Saint-Martin & Saint-Barthélemy lors de sa réunion exceptionnelle du 09/04/2018 a décidé de prendre toute sa part à la journée de mobilisation « JUSTICE MORTE » du mercredi 11 avril 2018.

Par conséquent, les avocats ne pourront assurer les audiences. Par ailleurs, aucune désignation au titre de la commission d'office et de l'aide juridictionnelle ne sera effectuée par le Bâtonnier.

Nous nous rassemblerons sur les marches du Palais de Pointe-à-Pitre, de Basse-Terre et de Saint-Martin dès 7h45. Ensuite une assemblée générale se tiendra au vestiaire des avocats pour débattre sur les enjeux d'une destruction programmée de la profession et des libertés individuelles.

Le Bâtonnier de l'Ordre
Bernard PANCREL

